

débat en cours n'est pas étudiée sérieusement et que si des recommandations ne sont pas faites et appliquées, nous nous acheminerons vers une situation encore plus grave et plus désastreuse. A ce moment-là, les gens seront probablement portés à écouter le chef, sans savoir pourquoi, et c'est là qu'est le danger, à mon sens.

Pour en revenir à l'agriculture et afin de démontrer qu'elle constitue une industrie de base, une industrie essentielle, je voudrais citer quelques chiffres. Le total des investissements, dans le domaine agricole, est d'environ 22.4 milliards de dollars, soit près de \$41,000 par travailleur. La proportion des capitaux se répartit ainsi: 71 p. 100 au titre de la propriété foncière, 18 p. 100 au titre de la machinerie et 11 p. 100 au titre du bétail et de la volaille. Au total, 174 millions d'acres sont en culture, dont 76 p. 100 appartiennent à des exploitations agricoles et 24 p. 100 sont louées.

Les nouveaux placements de capitaux s'élèvent à environ un milliard de dollars par année, soit près de 8 p. 100 du total des nouveaux placements au Canada. La Société du crédit agricole, organisme du gouvernement fédéral, est la principale source de crédit hypothécaire et est intéressée dans les deux tiers du total. Cela signifie donc que l'agriculture ne reçoit pas sa juste part, parce que les cultivateurs sont obligés d'hypothéquer leurs bâtiments, à raison des deux tiers de leur valeur, en faveur de la Société.

En 1948, l'effectif de la main-d'œuvre agricole était de 1,096,000 personnes, soit 22 p. 100 de la main-d'œuvre totale employée au Canada. Aujourd'hui, il s'élève à environ 546,000, ce qui représente 7 p. 100 de l'effectif de la main-d'œuvre totale. Depuis 1951, l'effectif de la main-d'œuvre agricole est demeuré relativement stationnaire, soit à environ 100,000 travailleurs, ce qui, en 1968, représentait 18 p. 100 du nombre total des travailleurs agricoles.

D'après l'économiste Furniss, le changement principal survenu dans l'économie agricole canadienne, depuis 1949, a été la dépendance de plus en plus grande du secteur non agricole des fournitures et des services. Les établissements de préparation de denrées alimentaires, de fabrication de tabac, de produits du cuir, de fabrication d'outillage et d'engrais chimiques, ainsi que le commerce en gros des produits agricoles emploient aujourd'hui quelque 338,000 travailleurs.

Environ 18 p. 100 des produits transportés par chemin de fer sont des produits agricoles, ce qui démontre l'importance de l'agriculture. L'industrie du transport assure de l'emploi à un très grand nombre de travailleurs. Un quart des produits transportés par la Voie

maritime du Saint-Laurent sont des produits agricoles. La consommation d'essence, d'huile pour diésels et de lubrifiants représente environ 17 p. 100 des ventes totales des carburants utilisés pour les automobiles et les camions.

Dans le commerce en gros, 52,000 personnes, soit environ une personne sur quatre, sont affectées à la vente des produits agricoles, des denrées alimentaires et des fournitures agricoles.

En 1967, l'agriculture a fourni 4.6 p. 100 du produit national brut, qui était de 54 milliards, ce qui représentait une valeur de 2½ milliards. L'agriculture est encore la principale industrie primaire du Canada, se classant avant l'exploitation forestière, la pêche et les industries minières et pétrolières.

• (12.50 p.m.)

Le taux d'emploi, dans le secteur agricole, s'établissant à 7.3 p. 100 du total, dépasse légèrement celui de sa contribution au produit national brut. Cela est caractéristique de l'industrie, par suite des recettes moyennes un peu plus faibles en agriculture, comparativement à celles des autres secteurs.

L'an dernier, les exportations de produits agricoles du Canada se sont chiffrées à \$1,250,000, ce qui représente environ 11 p. 100 des exportations totales, comparativement à 20 p. 100 qu'elles représentaient au début des années 60. Cela veut dire que, dans le domaine des exportations, on recule au lieu d'avancer.

Les cultivateurs canadiens ont payé environ 175 millions de dollars en taxes foncières l'an dernier, dont 60 p. 100 en impôt sur le revenu. Il existe donc une injustice grave dans le domaine de l'impôt foncier. On devrait, à mon sens, exempter de l'impôt les bâtiments et les terres, étant donné qu'il s'agit de l'outil de travail du cultivateur. On ne taxe pas le médecin, qui se promène avec sa petite trousse pour aller visiter les malades, mais plutôt son revenu. On peut bien taxer le revenu des cultivateurs, mais pas pour fouler le sol ou circuler sur les routes. Pourtant, on taxe son revenu aussi bien que sa maison.

Dans une société juste, on ne devrait obliger les gens à payer des taxes que sur leur maison, car, en somme, il faut bien qu'ils demeurent quelque part. Il conviendrait également d'exempter de taxes les terres et les bâtiments afin de permettre aux cultivateurs de respirer et de continuer à exploiter leur terre, en vue de satisfaire aux besoins essentiels de leur famille sans avoir toujours recours aux subventions, au point qu'on dit que les cultivateurs sont des quêteux, des gens qui sont toujours à demander quelque chose à l'État.

Il ne faut donc pas blâmer celui qui a faim, qui désire vivre...